



**culture
montreal
.ca**

Un nouveau chapitre culturel pour le Québec

Mémoire présenté par Culture Montréal

**Dans le cadre de la consultation publique en vue du renouvellement de la
politique culturelle du Québec**

**Montréal
Le 8 avril 2016**

PRÉSENTATION DE CULTURE MONTRÉAL

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen, non partisan, qui met en lumière et suscite la contribution du milieu des arts et de la culture au développement de Montréal et de ses quartiers.

Notre mouvement compte plusieurs centaines de membres provenant des secteurs des arts, de la culture, des affaires, du développement communautaire, de l'éducation et de l'administration publique.

Grâce à des activités de recherche, d'analyse, d'information, de concertation et de mobilisation, Culture Montréal contribue à édifier l'avenir de Montréal comme métropole culturelle durable, inclusive, ouverte, cosmopolite et internationale.

Culture Montréal encourage la participation active de ses membres et s'est ainsi doté de plusieurs comités de travail composés entièrement d'adhérents bénévoles et présidés par un membre du conseil d'administration.

Dans le cadre du processus de consultation entourant le renouvellement de la politique culturelle du Québec, nous avons mis à profit l'expertise de quatre comités de Culture Montréal. Nous avons ainsi pu nous pencher sur la majorité des questions du cahier de consultation et souhaitons maintenant proposer des pistes de réflexion.

SEPT GRANDS THÈMES INSPIRÉS DES DÉFIS D'AUJOURD'HUI

1. LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS

2 / Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise?

Dans une métropole culturelle digne de ce nom, la présence des arts et de la culture doit se faire sentir sur l'ensemble de son territoire, dans TOUS les quartiers, mais cette dimension doit être portée d'abord et avant tout par les citoyens qui y vivent. Quel que soit leur lieu de résidence, l'arrondissement auquel se rattache leur quartier, les citoyens doivent bénéficier d'un accès équitable aux arts et à la culture et, plus encore, pouvoir y contribuer, y participer, de façon à former une communauté vibrante.

À notre avis, le développement de la vitalité culturelle de la société québécoise doit s'appuyer sur les forces du milieu et s'ancrer au cœur de la vie communautaire, dans les carrefours et lieux de rassemblement déjà inscrits dans la réalité citoyenne propre à chacun. La participation des citoyens aux arts et à la culture en appelle donc au développement et à la reconnaissance d'une « culture de proximité ». C'est à partir du noyau civique, culturel ou villageois que des « quartiers culturels » doivent émerger ou être consolidés.

En clair, les arts et la culture sont liés aux autres enjeux de développement et doivent s'ancrer dans la communauté. Au-delà des fonctions de création, de production et de diffusion des arts, associées au concept de « pôle culturel », le « quartier culturel » intègre aussi des éléments patrimoniaux, architecturaux, environnementaux, naturels, commerciaux, ethnoculturels et scientifiques, et fait appel à une pluralité d'intervenants locaux. La notion d'authenticité est intrinsèque à cette définition du quartier culturel; il ne s'agit pas ici de construire de toutes pièces de nouveaux pôles ou quartiers, mais plutôt de miser sur les forces, à la fois matérielles et immatérielles, déjà existantes.

Une idée : consacrer une enveloppe spécifique au développement de la vitalité culturelle des quartiers dans le cadre de l'*Entente sur le développement culturel de Montréal* (Entente MCC-Ville), c'est à-dire un fonds dédié aux initiatives de proximité, tels que la concertation locale, les projets hors-les-murs, les micro-festivals, le développement du soutien des acteurs économiques locaux.

3 / Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local)?

4 / Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente?

Citoyens, gouvernements, entreprises, organismes et institutions, bref, la collectivité dans son ensemble est interpellée par le développement durable, ce qui pose la question d'une nouvelle forme de gouvernance dans l'élaboration des politiques et actions qui permettront sa mise en œuvre. Ainsi, l'inclusion de la culture comme pilier du développement durable s'appuie non seulement sur l'apport du milieu culturel, mais aussi celui de l'ensemble des citoyens et acteurs de développement. À l'ère de la mondialisation, les enjeux autour de l'identité et de la diversité culturelle se jouent plus que jamais à l'échelle locale, dans cette proximité possible avec le citoyen.

Une idée : Lancer une campagne de promotion sociétale visant à encourager la rencontre et la fréquentation des œuvres artistiques et des produits culturels québécois et à les reconnaître comme saines habitudes de vie, au même titre que bien s'alimenter et faire de l'activité physique.

5 / Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs: les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc.?

La culture est un formidable vecteur d'inclusion. La littérature scientifique en témoigne et les exemples abondent : les arts et la culture sont au cœur du bien-être des collectivités. Ils encouragent la vitalité des communautés, rehaussent la qualité des milieux de vie et, plus encore, ils agissent comme de puissants catalyseurs de cohésion sociale en renforçant le sentiment d'appartenance des citoyens et de confiance en l'avenir. Persévérance scolaire, prévention de la délinquance, sentiment de sécurité, intégration des populations immigrantes, relations de bon voisinage, entraide et engagement civique : les arts et la culture influencent positivement ces différents enjeux sociaux.

Pour favoriser une participation culturelle accrue, le gouvernement du Québec doit soutenir adéquatement des initiatives et programmes dans plusieurs ministères qui encouragent la présence et le rôle des arts et de la culture. Par exemple, comment introduire l'art et la culture en milieu de soins et de services sociaux? Il doit également travailler très étroitement avec les autres acteurs et partenaires concernés, tels que la Ville de Montréal.

6 / Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels?

18/ Comment améliorer la responsabilisation des citoyens à l'égard du patrimoine?

Une métropole culturelle du 21^e siècle est une ville où les arts, la culture et le patrimoine se vivent au quotidien, dans son centre-ville comme dans chacun de ses quartiers. Le développement culturel doit s'y articuler à travers des préoccupations de qualité de vie, de proximité, d'inclusion, de gouvernance transparente, de collaboration et de coopération entre les résidents, artistes, travailleurs culturels, acteurs locaux, gens d'affaires, fonctionnaires et élus.

Des idées :

- Porter une attention particulière au niveau de connaissances sur les lieux culturels publics. Par exemple, bien souvent, dans une bibliothèque ou un musée, aucun membre du personnel ne connaît l'architecte ou le designer responsable de la conception de l'édifice, et il n'y a pas de signalétique qui permet de le savoir. Il s'agit pourtant là d'éléments clés du patrimoine du Québec.

- Assurer une accessibilité de base à certains biens culturels publics (par exemple, les portes de nombreuses églises sont bien souvent verrouillées en tout temps).
- Multiplier les occasions pour les créateurs de s'exprimer en soutenant également des lieux publics moins formels (exemple : les projets de réappropriation citoyenne comme le Village au Pied-du-Courant près du pont Jacques-Cartier) > encourager la multiplication de ces petites initiatives.
- Reconnaître le rôle des institutions culturelles dans le développement de leur communauté et incidemment, mieux les soutenir (exemples à Montréal : Vieille brasserie à Lachine, Théâtre Corona dans Le Sud-Ouest, Cinéma Beaubien dans Rosemont–La Petite-Patrie).

2. L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

La promotion et le soutien de notre identité culturelle constituent dans le contexte actuel, transformé par les technologies numériques, un enjeu de premier plan. Au sein des institutions et industries culturelles ainsi que dans le milieu artistique, un consensus prend forme : il y a urgence de réviser et d'ajuster l'ensemble de notre écosystème culturel. Les modèles de financement de la culture, les outils qui devraient en assurer la promotion et les méthodes d'archivage de nos productions ne permettent plus d'assurer la diversité et la viabilité de l'offre culturelle. Tout le monde est touché. Les médias, les producteurs culturels, les diffuseurs, les artistes et créateurs. Du mode de financement traditionnel basé sur la publicité à la protection des droits des auteurs et des différents intervenants du milieu culturel, plus rien n'est à l'heure actuelle totalement protégé ni garanti.

QUESTIONS

7/ Comment améliorer la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement francophones, sur Internet et les autres plateformes numériques (jeu, mobilité, réalité virtuelle et augmentée, installations interactives)? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans ce nouvel environnement?

Le rapport entre une production culturelle et son public a été inversé : il ne s'agit plus d'attirer le public vers l'œuvre, mais plutôt de faire en sorte qu'elle soit présente où se trouve déjà son public. Les institutions gouvernementales ont jusqu'à maintenant eu pour mission première de soutenir la production culturelle et de réglementer les écosystèmes dans lesquels circule ce type de production. Il devient aujourd'hui nécessaire d'orienter l'action de l'État vers le soutien à la promotion des productions culturelles d'ici auprès des citoyens québécois. S'il est vrai que le Web offre un accès élargi à la culture d'ici, cela ne suffit pas à assurer la présence des productions culturelles québécoises dans les réseaux que fréquente le public québécois.

Par exemple, de grandes entreprises mondiales de diffusion culturelle sur le Web comme Netflix ou Spotify développent des algorithmes sans cesse plus évolués afin d'orienter l'offre culturelle mise de l'avant sur leurs plateformes de diffusion. Alors que, de manière générale, l'éducation et la médiation permettent d'encourager la participation culturelle, sur le Web, le développement de meilleures pratiques de « découvrabilité » (indexation, métadonnées avancées, référencement, promotion Web) doit constituer un passage obligé si l'on souhaite que le public puisse aisément trouver en ligne les productions culturelles québécoises.

L'amélioration de la visibilité en ligne des contenus culturels québécois et la place qu'occupent les différents intervenants culturels sur le Web doivent constituer des enjeux transversaux. Ils peuvent constituer des objectifs à atteindre au sein d'autres mesures actuelles ou à venir du ministère de la Culture et des Communications.

Des idées :

- Parmi les actions à poser en faveur du développement de la citoyenneté culturelle des jeunes :

- soutenir l'élaboration de stratégies numériques visant à sensibiliser à la présence sur le Web de productions culturelles québécoises;
- soutenir le développement d'outils numériques visant à encourager la fréquentation de formes d'expressions culturelles présentes dans leur environnement direct.
- Parmi les actions à poser en faveur de la valorisation des œuvres d'expression francophone ou des pratiques d'artistes québécois issus des communautés ethnoculturelles et autochtones :
 - établir des mesures visant à assurer la présence de productions d'expression francophone dans les réseaux couramment fréquentés par le public québécois;
 - assurer la promotion de productions d'artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones dans les réseaux que fréquentent déjà le public québécois.
- Parmi les actions à poser en faveur du rayonnement de la culture québécoise à l'international :
 - jouer un rôle de leader sur les scènes nationales et internationales en matière de défense et de valorisation de la diversité des expressions culturelles;
 - faire de Montréal un laboratoire où mettre à l'essai et développer des stratégies de développement culturel numérique et où mettre sur pied une instance dédiée aux enjeux du rayonnement de la culture numérique québécoise.

8/ Comment assurer le financement des contenus dans un univers virtuel où le partage et la gratuité sont rois?

9/ Quels sont les nouveaux modèles à inventer en matière de propriété intellectuelle et de droits d'auteur, afin que les créateurs soient rétribués adéquatement?

Les dépenses des citoyens habituellement destinées à la participation culturelle se transfèrent de plus en plus vers l'achat de services Internet et d'appareils numériques. Cette réalité profite aux grandes entreprises de services de télécommunications locales et internationales et aux fabricants d'appareils électroniques. Ceux-ci possèdent des moyens inégalés pour orienter et concentrer l'offre culturelle mise de l'avant à l'intention d'un marché mondial indifférencié tout en offrant un accès à prix modique ou gratuitement. Dans ce contexte, la valeur de la notion de droit d'auteur se dilue et les possibilités pour les intervenants du milieu culturel de percevoir des revenus issus de leur travail chutent dramatiquement.

Les moyens de financement nécessaires au soutien du développement culturel à l'ère du numérique doivent donc être révisés. L'élaboration de nouveaux modèles d'affaires devra mettre à contribution tous ceux qui profitent de la créativité des artistes d'ici et prendre en compte tous les aspects de notre écosystème culturel, de la production culturelle à la participation culturelle, en passant par l'exploitation des productions culturelles. Certaines des institutions ou de nos mesures légales qui animent, financent ou régulent cet écosystème (et qui sont la plupart de responsabilité fédérale), comme Radio-Canada et Télé-Québec, le Fonds des médias du Canada (FMC), la Loi sur le droit d'auteur ou la redevance pour la copie privée, reposent sur un cadre réglementaire qui devient vite désuet : comment nous assurer que leur adaptation au contexte numérique actuel soit durable et que tous les acteurs profitant de notre créativité artistique, comme les fournisseurs d'accès Internet ou les grands fabricants d'appareils électronique, contribuent à l'équilibre de notre écosystème culturel?

La plupart des mesures qui devraient être adoptées afin d'adapter notre écosystème culturel à l'ère du numérique ont déjà été mises en place dans le passé pour réglementer d'autres modes de communications de masse (radio, câblodistribution) : les pistes de solutions éprouvées existent déjà, il faut toutefois avoir le courage de les adapter au secteur de la diffusion numérique. Tous les paliers de gouvernement doivent se concerter car ils ont chacun un rôle déterminant à jouer, et ce, dans le respect des juridictions de chacun, un enjeu qui demeure très actuel. Le

gouvernement québécois doit jouer un rôle encore plus important de représentation auprès du gouvernement fédéral. Il doit accroître ses actions en faveur d'une révision de la réglementation des différents intervenants du Web et d'une adaptation de l'écosystème culturel à l'ère du numérique. Nous sommes convaincus de la nécessité d'une étroite collaboration entre les différents paliers de gouvernement et d'un arrimage entre leurs actions, pour permettre à notre société de saisir toutes les possibilités d'un contexte technologique en pleine effervescence.

10/ Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire?

11/ Quel devrait être le rôle de l'État à l'égard du patrimoine religieux?

Il nous apparaît important ici de rappeler la spécificité de Montréal : diversité, densité et complexité. Par exemple, à Montréal, il y a 600 lieux de culte (versus 150 à Paris). Ce sont des éléments qui mériteraient une créativité accrue de la part du gouvernement dans le « branding » de Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale, mais aussi une plus grande reconnaissance et un plus grand soutien.

Des idées :

- Soutenir les efforts de revitalisation du centre-ville et des grandes artères non-résidentielles de Montréal ainsi que la démarche de concertation amorcée en vue de la requalification des sites hospitaliers excédentaires et des lieux de culte;
- Accompagner les initiatives de *Montréal, ville intelligente*, notamment par l'élaboration d'une signalétique « Montréal, métropole culturelle francophone » sur son territoire et aux entrées de la ville (ponts, aéroports, etc.) ainsi que par le développement d'applications favorisant l'accès à la culture, tels que des bornes d'information.

Il faut également adapter les politiques et programmes gouvernementaux au développement de la vitalité culturelle des quartiers, et dégager des ressources et des enveloppes budgétaires spécifiques.

- Quelques exemples montréalais de nouvelles stratégies qui pourraient inspirer le reste du Québec : Les efforts de rattrapage et de mise à niveau du Réseau des bibliothèques de Montréal : quatre nouvelles bibliothèques ont été ouvertes (Marc-Favreau dans Rosemont-La Petite-Patrie), Du Boisé (Saint-Laurent), Saul-Bellow (Lachine) et Benny (Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce). Il est à noter que certaines de ces bibliothèques sont des modèles d'excellence en architecture.
- L'offre muséale s'est dynamisée, notamment grâce à d'importants travaux d'agrandissements (Musée des Beaux Arts de Montréal, Musée Pointe-à-Callière). Les musées montréalais battent des records de fréquentation.
- Nuit blanche et Montréal en lumière : excellents exemples de projets novateurs au niveau du développement culturel. Il faut en effet discuter de la nordicité, ramener la notion de la culture d'hiver et de la culture de la nuit, aussi, quand on parle d'aménagement et d'identité.

Il apparaît également essentiel d'ouvrir le dialogue et la discussion publique avant que les projets de réaménagement ou de réappropriation de lieux publics soient ficelés. Il aurait été intéressant, par exemple, d'organiser des visites ou des « portes ouvertes » de la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal afin de permettre l'émergence d'une panoplie de projets permettant la réappropriation citoyenne des lieux.

En terminant, nous souhaitons rappeler l'importance pour le gouvernement de prévoir les changements à venir, et rappeler le rôle de l'État comme bâtisseur : le design et architecture devraient être considérés comme des gestes culturels majeurs. Pourquoi alors rendre obligatoire la tenue de concours seulement pour des édifices? Le gouvernement du Québec a une responsabilité d'utiliser toutes les occasions de construction pour poser des gestes

culturels (par exemple, lors de la construction d'écoles). Le gouvernement a également une responsabilité comme porteur de la culture dans toutes ses actions et ses interventions (cela va de la sensibilisation des 500 000 employés de l'État à l'appréciation de la culture à l'aménagement des barrages d'Hydro-Québec en passant par la signature visuelle des rapports annuels des organismes publics!).

13/ Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi?

Une adaptation efficace de l'écosystème culturel à l'ère du numérique nécessitera une action sur toutes les composantes de cet écosystème : il n'est pas souhaitable de prioriser seulement certaines de ces composantes comme la production, l'accès, le financement ou la commercialisation.

L'effet transversal du numérique sur l'ensemble de notre écosystème culturel (de la création à la participation culturelle en passant par la production et l'exploitation) exige d'agir sur de multiples fronts et notamment de transformer les modèles d'affaires, les mécanismes de redevance aux fonds de soutien à la culture, les modes de rémunération des ayants droits, les mandats de programmes de subvention, la structuration du cadre réglementaire, les moyens des institutions et les orientations des politiques culturelles et commerciales nationales. Il devient nécessaire, voire urgent, de prendre des mesures à cet effet.

3. LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

Si nous avons une seule recommandation à faire pour favoriser le rapport du citoyen à la culture, c'est d'agir d'abord et avant tout auprès des jeunes. Comment sensibiliser davantage les « passeurs » dans les milieux d'apprentissage, les CPE, les garderies et services de garde, de même que les familles, au rôle des arts et de la culture sur le développement personnel et social des enfants et des jeunes? Nous nous devons de les sensibiliser aux nombreux bienfaits des arts et de la culture.

QUESTIONS

14/ Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels?

Proposition : Bonifier l'éducation et l'offre culturelles

L'éducation aux arts et à la culture commence AVANT l'école, au sein des familles et dans les centres de la petite enfance et les garderies. Des programmes d'éveil aux arts devraient être intégrés au niveau préscolaire, de même que des programmes de sorties culturelles sur le modèle de La Culture à l'école.

L'éducation aux arts et à la culture devraient aussi être renforcée aux échelles primaire et secondaire. Ce renforcement se décline de différentes façons : par l'enseignement d'une variété de disciplines artistiques, y compris l'histoire de l'art, par la pratique artistique elle-même et par la fréquentation culturelle. La présence de professionnels en art – enseignants spécialisés et artistes - au sein des écoles est une condition d'accès à une éducation artistique de qualité, à l'éducation à la créativité.

Les sorties culturelles devraient être multipliées et mieux intégrées au parcours scolaire. Elles doivent aussi s'inscrire dans un cadre plus large; la préparation et l'accompagnement sont gages d'un apprentissage de qualité. Dans certains forums sur la citoyenneté culturelle des jeunes, organisés en 2015 et en 2016 par les Conseils régionaux de la culture du Québec, des participants ont proposé de rendre les sorties culturelles obligatoires de même que d'intégrer l'acquisition d'une culture artistique dans le cursus scolaire. Le maintien et la bonification des programmes d'accès aux arts et à la culture en milieu scolaire, tel que La Culture à l'école, sont des conditions essentielles à la fréquentation culturelle des jeunes.

Les résidences d'artistes en milieu scolaire et les projets de mentorat (jumelage) devraient également être encouragés et mieux soutenus. Finalement, on souligne l'importance d'enseigner l'histoire locale et de faire une plus grande place à la diversité culturelle dans la transmission des savoirs.

Une idée : Adopter et mettre en œuvre des politiques culturelles à tous les niveaux : préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire. Collaboration avec les différentes instances : comité de parents, assemblée des commissaires, etc.

Créer entre communautés et avec les artistes

InnuRassemble est un événement annuel qui regroupe des jeunes du secondaire de Baie-Comeau et de la communauté innue de Pessamit. À ses débuts, en 2009, les élèves assistaient tout simplement à des spectacles dans l'une et l'autre des communautés. Innurassemble propose aujourd'hui la création d'œuvres communes, un projet mené sous la supervision d'artistes professionnels issus des deux communautés. En préparation : un recueil de contes et de légendes.

Proposition : Former des passeurs culturels

La formation des éducateurs et des enseignants est un élément clé pour une meilleure intégration de la dimension culturelle dans les milieux d'apprentissage. De manière générale, on propose une plus grande intégration des arts et de la culture dans les différents programmes d'éducation et d'enseignement, comme l'intégration de cours d'appréciation de l'art dans l'éducation des maîtres à l'université par exemple. Au cours des dernières années, des efforts ont été faits en ce sens dans certaines institutions (ex. : UQAM). Toutefois, les formations et programmes varient d'un cégep et d'une université à l'autre; il est donc difficile d'obtenir un portrait juste de la situation.

Idées :

- Inclure un volet sur l'importance et les bienfaits des arts et de la culture dans les programmes d'éducation et de formation des maîtres.
- Favoriser le maillage entre les formations artistiques et celles en éducation, notamment par des cours en commun.
- Mieux préparer les enseignants à l'enrichissement par les arts et la culture des matières de base au niveau primaire et secondaire.
- Encourager une meilleure collaboration entre les ministères de la culture, de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour la mise en place de mesures cohérentes favorisant la participation aux arts.

L'UQTR innove

L'Université du Québec à Trois-Rivières intégrera un nouveau cours sur l'exploitation des ressources culturelles et communautaires au programme de baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire. L'approche culturelle éducative contribue à la persévérance scolaire, renforce les apprentissages et la relation enfant-adulte, et permet aux enfants d'acquérir un contenu artistique et de s'ouvrir sur le monde.

On souhaite aussi favoriser les occasions de rencontre entre les acteurs du milieu culturel et les enseignants (ou les répondants culture en milieu scolaire, voir ci-dessous), que ce soit dans le cadre d'une formation ou d'une présentation de projets. Le milieu culturel et le milieu scolaire auraient avantage à explorer ensemble les formules de maillage possibles.

Une idée : Développer des projets de création destinés aux intervenants, éducateurs et enseignants, ce qui leur permettraient de vivre eux-mêmes le processus de création.

Proposition : Soutenir les éducateurs et les enseignants

Les éducateurs et les enseignants doivent être accompagnés et soutenus dans cette démarche d'intégration des arts et de la culture. Ils devraient pouvoir compter sur des ressources humaines spécialisées, aptes à faire la promotion et la valorisation des savoirs et des pratiques culturelles.

Certains participants proposent de donner un mandat d'éducation culturelle aux conseillers pédagogiques présents dans les écoles et les centres de la petite enfance afin qu'ils soutiennent les éducateurs et les enseignants dans leur tâche de passeur culturel.

Les éducateurs et les enseignants doivent aussi avoir accès à du matériel de qualité; le développement d'outils clé en main et de cahiers pédagogiques est encouragé. Enfin, il est important de se rappeler que les éducateurs et les enseignants ne peuvent assumer seuls cette mission; les autres intervenants, les directions, les conseils d'établissement doivent eux aussi être mieux outillés en art et culture, tant sur le plan des connaissances que des ressources.

Une idée : Faire parrainer une école par un lieu de diffusion culturelle : les animateurs du lieu accompagneraient les professeurs et la direction dans l'élaboration d'un projet culturel commun.

MRC Antoine-Labelle (Laurentides) : les jeunes Québécois les plus « scolarisés culturellement »

Depuis 25 ans, la Commission scolaire Pierre-Neveu s'associe au diffuseur Muni-Spec et à la Ville de Mont-Laurier pour offrir l'accès aux arts de la scène aux jeunes de 5 à 17 ans. À la fin de son secondaire 5, le jeune aura vu de 19 à 24 productions, soit 14 œuvres à la fin de sa 6e année primaire et de 5 à 10 au cours du secondaire. Toutes les écoles de la MRC sont situées en milieu défavorisé. Les élèves doivent, en moyenne, parcourir un trajet de 60 km de l'école à la salle de spectacle.

15/ Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique?

Les petits sont tributaires des grands pour accéder aux arts et à la culture. Parents, grands-parents, famille élargie, éducateurs, tuteurs, enseignants/es, ce sont ces derniers qui doivent être sensibilisés aux bienfaits des arts et qui pourront initier les enfants au monde de la culture.

Comment mieux engager les familles et les communautés? Rapprocher la culture du terrain, de la population, en s'ouvrant aux différences, pourra permettre de meilleures intégrations. La tenue d'activités culturelles participatives dans les lieux du quotidien ressort ici aussi comme une proposition forte.

Des mesures simples et concrètes peuvent être mises en place, telle que la valorisation de l'accueil des familles dans les lieux culturels. On parle ici d'aménagement d'espace famille et d'horaires qui leur conviennent, d'offres d'activités intergénérationnelles et de promotion de cette ouverture famille lors des lancements de programmation. Faire la promotion de l'importance de la fréquentation des arts dans le développement de l'enfant au sein de lieux fréquentés par les familles est également envisageable (télévision, garderie, CLSC, centres communautaires et de loisirs, centre commerciaux, etc.).

En deux mots, pour engager la famille, l'offre culturelle doit être adaptée à leur mode de vie (horaires, transport, aménagement des locaux, etc.). Pour qu'elle le soit, il est important de mieux soutenir les réseaux des bibliothèques, les maisons de la culture et les réseaux de diffusion spécialisés afin qu'ils puissent bonifier et adapter l'offre d'activités artistiques et qu'ils soient dotés de moyens pour les promouvoir.

Les Studios Art & Éducation du MBAM : un modèle d'ouverture

Les Studios Art & Éducation Michel de la Chenelière sont entièrement dédiés aux activités et aux expositions éducatives du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Chaque année, des milliers d'enfants, de jeunes et de familles participent gratuitement à une grande diversité d'activités inédites, y compris des jeux et un coin lecture. Les Studios comprennent un Lounge des familles, une Promenade et sept joyeux studios-ateliers, ainsi qu'un espace d'exposition, une salle de lunch et un vestiaire pour les groupes scolaires. Des œuvres d'art de Claude Cormier, Jim Dine et Pierrick Sorin animent les espaces.

Des idées :

- Concevoir une reconnaissance officielle des lieux culturels ouverts aux familles sur le modèle, par exemple, des hôpitaux Amis des bébés qui font la promotion de l'allaitement
- Ajouter un volet Art et culture, qui détaillerait les bienfaits des arts et de la culture sur le développement de l'enfant, au guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*, remis gratuitement aux parents au début du suivi de grossesse.
- Donner une trousse culturelle à la naissance. Un acteur culturel ou communautaire, qui agirait comme médiateur, apporterait cette trousse à domicile. La trousse contiendrait notamment une liste de ressources culturelles de proximité et une carte à puce remplie d'activités culturelles gratuites.

Proposition : Lancer une campagne nationale de promotion

Ces dernières années, de vastes campagnes nationales ont sensibilisé la population à différents enjeux de santé et de société : alcool, jeux de hasard, tabagisme, cellulaire au volant, intimidation, entre autres.

Parallèlement, la promotion des saines habitudes de vie – activité physique, alimentation – a été intégrée à l'éducation globale des enfants à travers différentes actions menées par les écoles et d'autres organismes œuvrant en santé publique.

La littérature scientifique le démontre : l'éducation artistique, la pratique et la fréquentation culturelles ont un impact majeur sur le développement cognitif et social de l'enfant, et donc sur la persévérance scolaire, contribuant ainsi à former des citoyens bien adaptés et créatifs.

Une campagne nationale de promotion permettrait de mieux faire connaître les bienfaits des arts et de la culture et, du même coup, de valoriser les professions artistiques ainsi que la vitalité culturelle du Québec.

Pour cette campagne, soulignons l'importance de donner la parole à des porte-paroles forts et reconnus. Il est nécessaire pour le Ministère de la culture et des communications d'assumer pleinement son leadership au sein du gouvernement du Québec pour intégrer la pratique des arts et l'éducation artistique comme faisant partie des saines habitudes de vie.

16/ Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture?

Proposition : Exposer les jeunes aux arts et à la culture dès leur plus jeune âge

Il est important d'encourager et de valoriser leur créativité artistique dans leur éducation, comme on le fait pour l'activité physique.

De plus, pour rejoindre les jeunes, nous devons miser sur les nouvelles technologies et le Web. D'une part, ces nouveaux outils devraient être mieux intégrés à l'offre et aux pratiques culturelles et, d'autre part, ils pourraient être mis à profit pour promouvoir et valoriser les créations des jeunes et de la relève. En outre, il faut s'assurer que les réseaux fréquentés par les jeunes diffusent davantage d'information relativement aux activités artistiques existantes.

Le numérique est un outil majeur, mais l'expérience collective vivante reste un moment déterminant et essentiel dans l'expérience culturelle. Il est donc aussi très important de favoriser une meilleure diffusion des œuvres et de l'art sur l'ensemble du territoire, de soutenir les réseaux de diffusion et les projets de tournée.

Proposition : S'intéresser aux jeunes et les intégrer à la prise de décision.

Nous plaçons pour un changement de vision. Plutôt que de développer une offre POUR les jeunes, peut-on simplement commencer PAR... s'intéresser à eux? À ce qui les intéresse? En adoptant le point de vue des jeunes, on intègre naturellement la notion de participation au développement d'une offre adaptée et de qualité et on renforce ainsi leurs compétences comme spectateur ET comme acteur culturel.

Les jeunes doivent être pleinement engagés dans la démarche, de l'idéation à la mise en œuvre des projets artistiques et culturels. Leur participation ne peut se limiter à la simple consommation de produits culturels, mais plutôt se situer en amont, jusque dans les processus décisionnels. Ainsi, les jeunes devraient être invités à siéger sur les instances de concertation comme les comités culturels, les comités de programmation ou encore les tables de concertation réunissant les milieux scolaire, communautaire et culturel.

Des idées :

- Créer des projets « ambassadeurs » portés par de jeunes leaders; identifier un ambassadeur culturel au sein des conseils étudiants
- Créer une meilleure concertation entre les milieux impliqués dans le développement des jeunes et avec les instances municipales pour favoriser le développement de projets cohérents et inspirants ;
- Ouvrir les lieux culturels à des projets initiés par les jeunes, favoriser toute mesure permettant de briser la frontière psychologique existant entre les institutions culturelles et l'univers des jeunes.

19/ Quelle importance doit-on donner au loisir comme mode de participation à la culture?

Le loisir culturel est un chaînon important dans l'accessibilité aux arts et à la culture. Son importance est comparable à celle que l'on accorde en général au loisir sportif qui, sans viser nécessairement la carrière sportive, assure à l'individu santé et équilibre et favorise le développement d'un intérêt pour le sport professionnel ou amateur de haut calibre. Le loisir culturel, ou encore la pratique amateur, favorise les échanges et la coopération, stimule la créativité, nourrit l'estime de soi, brise l'isolement, contribue à abattre les préjugés liés aux différences, en plus de stimuler l'intérêt soutenu des participants à l'égard des arts professionnels et de les sensibiliser au rôle des artistes et des arts dans notre société.

20/ Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés?

Une mesure importante serait de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'égard de ces lieux, par exemple en permettant aux citoyens d'investir ces espaces pour des projets artistiques citoyens. Les centres communautaires, écoles, maisons de la culture, salles de spectacles et bibliothèques sont-ils toujours utilisés à leur plein potentiel? Pourrait-on transformer ces lieux en véritables milieux de vie artistiques et culturels, et ce tout particulièrement sur les territoires où l'offre culturelle est faible? Une appropriation citoyenne entraînerait nécessairement un fort sentiment d'appartenance et encouragerait la vitalité des communautés.

La création de projets « hors les murs » doit être encouragée car elle sensibilisera les citoyens aux différentes activités et les amènera à faire un pas de plus en venant visiter ces lieux.

21/ Le modèle actuel d'intervention gouvernementale a permis de développer l'offre culturelle de manière importante. Faudrait-il maintenant orienter davantage les efforts et les outils pour mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande?

Il est effectivement temps de mettre de l'avant une meilleure prise en compte de la demande, mais cela passe entre autres par l'éducation et la sensibilisation au rôle des arts et de la culture dans le développement de notre société. Il est important d'identifier les fameux « passeurs culturels » (parents, familles, éducateurs, enseignants, diffuseurs, etc.) dans les différents milieux, de les reconnaître, de les engager et de bien les soutenir. L'intégration de la dimension culturelle dans la formation des maîtres est un jalon important de cette sensibilisation.

Dans notre cas, à Montréal, une grande partie de la population provient de l'immigration. Comment rejoindre cette clientèle et répondre à cette demande ? Toute cette richesse liée à l'immigration se niche dans les différents quartiers de la ville. Il est important d'investir les quartiers, de favoriser l'offre de proximité, de créer des œuvres au sein des milieux de vie. Chaque quartier est très différent, le tissu social y est particulier et il faut désormais prendre en considération ces spécificités.

Les jeunes vivent au quotidien cette grande diversité, nos écoles en sont la preuve, et nous avons avantage en tant que société à consacrer tous nos efforts pour déployer leur créativité, leur inventivité, car ils mèneront le monde de demain et appliqueront les grands principes de cette nouvelle politique culturelle québécoise.

4. LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

5. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES

La présence des artistes des différentes communautés culturelles sont des composantes essentielles de la vitalité de notre métropole et participent sans contredit au rayonnement de la culture québécoise à l'international ; nous n'avons qu'à penser à Leonard Cohen, Dany Laferrière, Kim Thùu ou encore Kim Nguyen.

Des efforts restent pourtant encore à faire pour reconnaître l'apport des artistes issus de la diversité, notamment en termes de représentativité sur nos écrans et dans nos salles de spectacles, comme les chiffres ci-dessous nous l'indiquent :

- Entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015, seulement 11% des artistes qui ont travaillé en théâtre au Québec étaient issus des communautés culturelles ou autochtones. ¹
- Les compagnies de théâtre établies à Montréal n'ont donné que 9,5% de leurs contrats à des artistes issus des communautés culturelles ou autochtones. ²
- Selon une étude de Hill Strategies de 2011, les minorités visibles représentent 13% de tous les artistes qui vivent principalement de leur art, alors qu'elles forment 18% de la population active. ³
- Moins de 5% des rôles principaux sont tenus par des comédiens issus de minorités visibles dans les émissions de fiction québécoises les plus populaires. ⁴

Métropole du Québec, Montréal voit depuis une trentaine d'années la composition de sa population se diversifier considérablement, en raison d'une croissance de la proportion de ses résidents issus de l'immigration, bien entendu, mais aussi du fait d'une diversification des pays sources de cette immigration.

Les immigrants qui adoptent les quartiers et arrondissements de Montréal comme nouveaux milieux de vie forment désormais une mosaïque culturelle, linguistique et religieuse représentant le terreau de plusieurs transformations sociales et culturelles. Encore aujourd'hui, si les situations d'échanges et de rapprochements ne

¹ Conseil Québécois du Théâtre. Cahier du participant. Théâtre et diversité culturelle – 13^e congrès québécois du théâtre – novembre 2015

² Ibid.

³ Hill Stratégies Regards statistiques sur les arts. Vol. 12 No. 2. « Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada fondé sur l'enquête nationale auprès des ménages de 2011 et l'enquête sur la population active » Octobre 2014

⁴ La Presse. Diversité culturelle à l'écran : constat d'échec pour l'UDA. 26 janvier 2015. Hugo Pilon-Larose.

dominent pas ces rapports, l'acceptation des différences peut néanmoins être considérée comme un acquis dans l'espace public métropolitain. Les rapports interculturels sur le territoire montréalais n'en présentent pas moins de nombreux défis, notamment quant à l'intégration socio-économique des personnes issues de l'immigration et leur pleine participation à la prospérité et au rayonnement de Montréal.

La présence de différentes communautés culturelles à Montréal enrichit et transforme continuellement la vie artistique et culturelle de la métropole. Indissociable d'une ouverture sur le monde, la diversité culturelle doit participer à l'image de marque de la ville, à sa qualité de vie, à la vitalité de ses quartiers et à son développement économique, puisqu'il en résulte une nouvelle identité montréalaise qui s'impose de plus en plus au cœur des stratégies de développement de la ville.

QUESTIONS

22/ Comment la politique culturelle peut-elle contribuer à la promotion et au renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise?

Plus que jamais, le destin de Montréal comme métropole du Québec et comme ville internationale différenciée, prospère et influente passe par la promotion active et l'affirmation renouvelée de la langue française comme langue commune au cœur de la vie publique et comme patrimoine commun à protéger et à développer.

Le visage français de Montréal constitue également un avantage compétitif indéniable sur les plans économique et touristique. Montréal est la deuxième plus grande métropole francophone du monde. C'est un statut à conserver, à chérir. Au-delà du cliché de la « Petite Europe » en sol américain, il est vrai que Montréal se distingue par sa vitalité et sa convivialité, cette effervescence créatrice et génératrice d'un mieux-être collectif, qui séduit et attire ici les étrangers. Nous croyons qu'il faut se servir encore davantage de la précision et de la poésie de la langue française pour encourager et mettre en valeur ce caractère unique de notre ville, cette réalité éclatée, plurielle, vivante. Nous croyons également qu'il faut stimuler l'engagement et les contributions directes du milieu culturel envers l'usage et l'expérience quotidienne du français dans l'espace public montréalais, en insistant sur la liberté artistique et en rappelant le pouvoir symbolique et effectif de l'art, de la culture et du patrimoine pour faire vivre une langue ici et dans le monde.

23/ Quelles avenues emprunter pour que la politique culturelle puisse mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration?

26/ Comment favoriser l'intégration aux filières de création, de production et de diffusion des artistes issus de l'immigration et des minorités ethnoculturelles?

27/ Quelle devrait être la place du développement culturel autochtone dans la prochaine politique, en tenant compte du contexte propre aux Premières Nations et aux Inuits?

28/ Qu'est-ce qui pourrait contribuer à la professionnalisation des artistes, des organismes artistiques ou des entrepreneurs culturels autochtones? Comment favoriser leur intégration aux circuits de création, de production et de diffusion?

29/ Comment le gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales?

Le visage du Québec a changé depuis 1992. Ce changement est d'autant plus notable dans la communauté artistique et culturelle, spécifiquement à Montréal. Ville créative reconnue mondialement, son effervescence culturelle attire les créateurs des quatre coins du monde. Parmi les artistes présents dans la métropole, 13%

appartiennent à des minorités visibles, alors que près de 20% forme la population active sur l'ensemble du territoire – dont 35% à Montréal.⁵

Avec un visage plus métissé que jamais en 2016, le Québec doit redéfinir son identité et offrir une place de choix à ses artistes issus de l'immigration qui favorisent et participent à la vitalité culturelle du territoire. Nous avons identifié cinq défis auxquels il apparaît urgent de s'attaquer et proposons des pistes de solutions et d'actions à entreprendre pour répondre aux problématiques propres à chacun de ces défis.

Premier défi : encourager et soutenir la participation des artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones à la vie culturelle et artistique du Québec.

Constats :

- Problème de reconnaissance des diplômes et du savoir-faire des artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones par les établissements de formations, les pairs et les associations professionnelles artistiques, ce qui entraîne le maintien de ces artistes dans un cycle de précarité professionnelle (par exemple, l'Union des artistes attribue un statut de stagiaire aux artistes professionnels immigrants, même si ces derniers ont plusieurs dizaines d'années d'expérience).
- Manque de représentativité à l'écran et sur scène des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones.
- Manque d'équité dans la rémunération entre les artistes québécois dits « de souche » et les artistes issus des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones.

Pistes de solutions :

- Instaurer un programme de reconnaissance pour les artistes et les travailleurs culturels issus des communautés ethnoculturelle et autochtones. La mise place d'un système d'évaluation avec un barème commun à tous les organismes et associations artistiques professionnelles au Québec permettrait une reconnaissance basée sur un système égalitaire et équitable.
- Changement des critères d'adhésion au sein des associations artistiques professionnelles à l'égard des artistes issus des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones.
- Incitatifs financiers, comme des subventions ou des réductions fiscales, pour encourager l'embauche des artistes issus des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones dans les productions culturelles.

Deuxième défi : mieux soutenir les lieux de diffusion culturelle pour assurer que les artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones y soient bien présents.

Constats :

- La représentativité des artistes dit de la diversité et des communautés autochtones ne devrait pas se limiter à des scènes ou des festivals dits « multiculturels ». En tant qu'artiste québécois, ces artistes doivent être présents au même titre que les artistes dits « de souche » sur les grandes scènes et dans les grands festivals.
- Les corridors de diffusion sont trop exigus, ce qui engendre une certaine ghettoïsation des artistes issus des communautés ethnoculturelle et autochtones.
- Il y a sous-représentation ou trop de rôles stéréotypés des artistes dit de la diversité, des minorités visibles et audibles et des communautés autochtones dans les médias québécois.

⁵ La Presse. Diversité culturelle à l'écran : constat d'échec pour l'UDA. 26 janvier 2015. Hugo Pilon-Larose.

Pistes de solutions :

- Création d'incitatifs fiscaux pour permettre aux plus petits lieux de diffusion de bonifier leurs programmations.
- Création d'incitatifs fiscaux pour la diffusion des œuvres et spectacles d'artistes dit de la diversité et des communautés autochtones dans les régions du Québec.
- Pérennisation des programmes de soutien financier pour la création et la diffusion pour les artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones.

Troisième défi : partage, promotion et accessibilité de l'information pour les artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones

Constat :

- Problème d'accès aux informations par les artistes issus de l'immigration (par exemple, sur les programmes d'aide financière existants).

Pistes de solutions :

- Diffusion de l'information concernant les programmes de soutien destinés spécifiquement aux artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones. Miser sur les organismes de concertation existants, comme Culture Montréal.
- Soutien accru aux organismes qui offrent des services aux artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones.

Quatrième défi : Intégrer la dimension interculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement pour favoriser l'intégration des artistes issus des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones et des élèves aux autres, à lui-même, au monde et sa culture.

Constats :

- Manque de connaissance et de reconnaissance de l'histoire des Premières nations, de l'histoire des Noirs et des peuples migrants dans les manuels scolaires et dans l'enseignement sur l'histoire du Québec. Ce manque contribue à la stigmatisation et à la projection de préjugés négatifs des communautés immigrantes et autochtone et à la non-reconnaissance de l'apport de ces peuples au dynamisme culturel québécois.
- Manque de compétences « interculturelles » pour l'intégration des artistes issus de la diversité.

Pistes de solutions :

- Engagement du Ministère de l'Éducation pour favoriser l'intégration de la dimension interculturelle à l'école.
- Mise sur pied de formations et d'activités spécifiques pour encourager le dialogue interculturel (programmes de mentorat, réseautage, circuit culturel dans les quartiers de Montréal). Engager les artistes issues de la diversité dans ces processus de formation.
- Développement et soutien accru aux actions de médiation culturelle conçues par des artistes issus de la diversité.

Cinquième défi : Mise en place d'un système de reconnaissance commun entre les associations artistiques professionnelles et les instances gouvernementales et créer des ponts entre les programmes et les ministères facilitant l'accès aux programmes pour les artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones

Constats :

- Les programmes de financement ne correspondent pas toujours à la réalité des artistes issus des communautés ethnoculturelle et autochtones.
- Déséquilibre entre les enveloppes pour la « discrimination positive » et les enveloppes générales – comment faire pour que les artistes puissent rejoindre le circuit « général » après être passés par les programmes spécialisés?

Pistes de solutions :

- Collaboration interministérielle (Ministère de la Culture et des Communications, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Ministère de l'Éducation, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale).
- Collaboration entre Montréal et les régions du Québec pour la diffusion et la représentation des artistes issus des communautés ethnoculturelles et autochtones en région.
- Changement des indicateurs de performance – plus grande collaboration entre les organismes chargés de l'accueil des nouveaux arrivants – supprimer l'aspect compétitivité.
- Plus grande présence des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles et autochtones dans des postes au gouvernement et dans les conseils d'administration d'organismes culturels.

24/ Quel est l'apport des domaines de la culture et des communications à l'apprentissage et à la promotion de la langue française, au Québec et dans la Francophonie?

Les arts, la littérature, la culture et le patrimoine sont des transmetteurs de la langue française et des moteurs de son actualisation, de son développement, de son expression et de son partage dans toutes les dimensions de la vie publique, par les citoyens de toutes origines et conditions qui vivent dans tous les quartiers de la cité.

25/ Comment concilier l'objectif de promotion et de préservation de la langue française avec la reconnaissance du pluralisme culturel? Comment se positionner face à la popularité actuelle de la création en langue anglaise?

Montréal doit relever le défi constant, stimulant et enrichissant d'accueillir et d'intégrer en français de nouveaux citoyens arrivant de toutes les régions du globe, ceci dans le respect des droits linguistiques de ses citoyens anglophones, droits qui sont reconnus dans la Charte de la langue française adoptée en 1977. Alors que plus d'une centaine de langues sont parlées dans les rues et dans l'espace privé, la langue anglaise occupe, elle, une part sans cesse grandissante de nos activités, parce que portée par les puissants vecteurs d'uniformisation linguistique que sont les échanges économiques et la culture commerciale mondialisés.

Le visage français de Montréal relève, bien entendu, de notre histoire, de notre identité. En ce sens, il nous définit, à travers nos propres expériences culturelles, au sens large du terme, et suscite un sentiment d'appartenance à la communauté, à « notre » ville. Il nous définit aussi à travers le regard porté par les autres, des touristes de passage aux nouveaux arrivants, et plus encore, nous réunit, dans ce même espace commun, celui d'une citoyenneté partagée. Une langue publique commune, le français, est une condition nécessaire à la cohésion sociale, un facteur du « bien-vivre ensemble », dans le respect des droits des minorités.

Par conséquent, nous réaffirmons l'importance de renforcer le français comme langue commune au cœur de toutes les dimensions de la vie publique, ceci tout en protégeant les droits linguistiques et culturels des nations autochtones et de la communauté minoritaire anglophone, ainsi que la diversité des expressions culturelles au sein de la métropole; car Montréal doit continuer d'être une ville ouverte, cosmopolite, polyglotte, diversifiée et plurielle qui rayonne dans tous les domaines à l'échelle nationale, continentale et internationale.

Note par rapport à la deuxième question : nous trouvons que telle que formulée actuellement, la question laisse presque entendre que la création en langue anglaise est un fléau. Nous tenons à rappeler que, dans la Politique

culturelle de 1992, le gouvernement du Québec « reconnaît la contribution des Québécois d'expression anglaise à la culture québécoise » et qu'en ce sens, il faudrait continuer à soutenir la mise en valeur de leur patrimoine, ainsi que les créateurs et organismes culturels anglophones dans le cadre des programmes réguliers.

6. L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

QUESTIONS

30/ Comment le gouvernement du Québec devrait-il faciliter et appuyer le développement des marchés étrangers et canadiens (hors Québec) en culture pour les créateurs d'ici, à l'heure où le numérique ouvre de nouveaux marchés et élargit les marchés existants, incluant celui de la Francophonie?

32/ Quelles devraient être les priorités du gouvernement du Québec en matière d'action internationale en culture?

35/ Quel rôle devrait jouer le Québec pour accroître la place de la culture au sein du réseau de la Francophonie?

Il faut plus d'investissements permettant le rayonnement des arts et de la culture à l'étranger (tournées internationales, projets internationaux d'échanges, de résidences, de perfectionnement et de coproduction, promotion des artistes et des créations artistiques et culturelles d'ici sur la scène internationale, soutien du rôle de promotion et d'accompagnement des ambassades pour les artistes, inclusion du secteur culturel dans les missions à l'étranger).

Le gouvernement du Québec doit également favoriser la participation de créateurs et d'entrepreneurs québécois à des événements internationaux de diffusion, de commercialisation et de promotion des productions culturelles numériques québécoises. Il doit également soutenir les initiatives permettant aux créateurs québécois et au grand public de partager les productions culturelles numériques d'ici ou d'échanger sur les défis à relever dans ce secteur.

À cet égard, Montréal constitue le laboratoire idéal où mettre à l'essai et développer des stratégies de développement culturel numérique et où mettre sur pied une instance dédiée aux enjeux du rayonnement de la culture numérique québécoise (mais aussi à ceux du financement, de la visibilité et de l'archivage de la culture à l'ère du numérique). Nous profitons collectivement de la réputation de créateurs innovants dans un espace mondial de plus en plus concurrentiel : quels gestes peut-on poser afin de nous assurer que les efforts de ceux qui assurent le rayonnement de la culture numérique québécoise puissent être soutenus, encouragés et mis en valeur?

Finalement, la défense de la culture québécoise au sein de l'univers numérique requiert l'action de nos gouvernements : en fait, tous les artistes, créateurs, organismes et acteurs culturels québécois doivent être soutenus afin qu'ils puissent s'y tailler une juste place. En parallèle, puisque la langue française caractérise tout particulièrement la spécificité du Québec en Amérique, il importe de veiller à assurer sa pérennité, ainsi que celle de la culture francophone de Montréal, métropole culturelle, et du Québec au sein de la francophonie internationale et de l'espace numérique mondial dans lequel nous avons encore trop peu d'ascendant.

À cet égard, nos institutions-phares en culture, comme Télé-Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, déjà engagées sur le terrain du numérique, pourraient dès maintenant, si on leur donne le mandat clair d'assurer la présence et le rayonnement de notre culture sur le Web, contrer l'action unilatérale des grandes multinationales et le processus d'homogénéisation culturelle mondiale qu'elle entraîne. Le gouvernement doit aussi agir comme leader à l'international afin de concerter États et grandes entreprises du Web autour des enjeux de la défense de la diversité culturelle.

31/ Comment le gouvernement du Québec devrait-il continuer d'être actif dans les forums internationaux où se discute la culture, particulièrement l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie? Comment devrait-il protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles?

Il apparaît d'abord nécessaire que le gouvernement du Québec reconnaisse et appuie les acquis, dans un premier temps. Par exemple, en 2011, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté par acclamation la nouvelle Recommandation concernant le paysage urbain historique, premier instrument portant sur l'environnement historique adopté par l'UNESCO en 35 ans. Il s'agirait maintenant, pour le gouvernement du Québec, de se servir de cet instrument supplémentaire pour intégrer les politiques et les pratiques de conservation de l'environnement bâti dans les objectifs plus larges du développement urbain, dans le respect des valeurs et des traditions héritées de différents contextes culturels.

7. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

QUESTIONS

36/ Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer?

37/ Est-ce que les missions et le fonctionnement de nos organismes d'intervention et de soutien, y compris le ministère de la Culture et des Communications et ses sociétés d'État, sont toujours aussi pertinents après deux décennies? Quels ajustements seraient nécessaires?

38/ Comment faire progresser le partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de culturel? Cette relation peut-elle être repensée au profit d'un nouveau modèle de partage des responsabilités?

39/ Comment favoriser une diversification des sources de financement de la culture? Devrait-on envisager la création de nouveaux incitatifs fiscaux? Les mesures fiscales actuelles sont-elles toujours pertinentes?

40/ Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève?

La qualité, la constance et la diversité de la création des artistes d'ici est une condition essentielle et incontournable de l'édification d'une métropole culturelle influente, durable, attrayante et rayonnante. La création artistique montréalaise est un grand atout stratégique que le gouvernement du Québec doit préserver et soutenir davantage.

Au cours des 50 dernières années, notamment à travers le ministère de la Culture et des Communications, le CALQ, la SODEC et Télé-Québec, ainsi qu'à titre de partenaire du *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle*, le gouvernement du Québec a maintes fois confirmé que le soutien aux arts et à la culture fait partie des grandes missions de l'État.

Aujourd'hui, il doit maintenir, actualiser et optimiser son aide directe, mais il doit aussi explorer et investir de nouveaux modèles de gouvernance et de financement afin de répondre aux enjeux de résilience, d'adaptation et de développement durable qui préoccupent les milieux culturels confrontés à des changements démographiques, économiques, comportementaux et technologiques constants.

Nos programmes de subventions reposent sur un modèle de développement privilégié dans la seconde moitié du 20^e siècle, celui de l'augmentation continue de l'offre. La réalité a radicalement changé; dans le contexte de la mondialisation et de la mutation numérique, les enjeux liés à la formation, à la création, à la production, à la promotion, à la diffusion, à la conservation, à l'exportation et à la fréquentation des œuvres artistiques et des produits culturels québécois sont plus complexes, plus pressants et plus omniprésents que jamais. Le Québec doit donc se doter d'une nouvelle vision du développement artistique et culturel.

Dans cette perspective, le gouvernement du Québec doit revoir l'ensemble des mécanismes de financement public, questionner et moderniser les programmes et modèles actuels, en concertation avec le milieu culturel. Par des mesures concrètes, il doit également encourager une contribution économique accrue du milieu des affaires, notamment des fournisseurs d'accès Internet, des corporations et fondations, ainsi que des donateurs individuels.

Des idées (qui ont commencé à faire son chemin, nous le constatons) :

- Lancer un grand chantier de travail ayant pour objectif l'actualisation de tous les programmes de financement en art et culture administrés par toutes les instances publiques (MCC, CALQ, SODEC), en concertation avec le milieu culturel, dans la perspective d'une nouvelle vision du développement artistique et culturel.

Ce grand chantier devrait prendre en compte :

- a) les besoins des clientèles qui sont actuellement moins bien desservies par les programmes de soutien à la création, telles que la relève, les compagnies intermédiaires, les artistes issus de la diversité ethnoculturelle et des nations autochtones et ceux qui se consacrent aux pratiques émergentes et aux arts interdisciplinaires;
- b) l'exportation des œuvres et des produits culturels québécois par un soutien accru aux tournées, un renforcement des mesures d'aide à l'exportation et une mise à contribution optimale des délégations québécoises à l'étranger;
- c) les enjeux particuliers liés à la promotion et à la diffusion des œuvres et produits culturels québécois dans le contexte numérique.
- d) Adopter un plan d'action du numérique assorti d'objectifs quantifiables, mesurables et inscrits dans un calendrier précis, en engageant toutes les instances concernées (MCC, CALQ, SODEC), et en concertation avec le milieu culturel.

Ce plan d'action pourrait inclure :

- a) Doter Télé-Québec des moyens et ressources nécessaires (promotion et budget d'acquisition) lui permettant de relever les défis du numérique et de jouer pleinement son rôle de partenaire du milieu culturel dans la mise en valeur des œuvres artistiques et des produits culturels québécois;
- b) Poursuivre la mise en place de mesures fiscales incitatives visant à augmenter les dons privés en arts et culture au Québec, tel que recommandé par le rapport sur la philanthropie culturelle (rapport Bourgie);
- c) Bonifier, développer et financer adéquatement des programmes ambitieux et novateurs dédiés à la médiation et à l'augmentation de la participation culturelle des citoyens de tous âges et de toutes origines.

CONCLUSION

Les arts et la culture sont une dimension fondamentale du développement harmonieux et durable des communautés et des territoires. Leur contribution sociale et économique est déterminante pour l'avenir de Montréal, de la région métropolitaine et de l'ensemble du Québec.

Les arts et la culture se vivent au quotidien et doivent être accessibles à l'ensemble des citoyens. Nous devons porter une attention particulière au développement de la participation culturelle et redoubler d'efforts et d'imagination pour mieux soutenir les artistes et créateurs d'ici, de même que nos institutions, industries et organismes culturels. Nous devons aussi agir concrètement en faveur de l'affirmation et de l'édification de la métropole en lui donnant les moyens d'assumer pleinement son statut et ses responsabilités de premier centre de la francophonie en Amérique du Nord et son destin de grande ville cosmopolite du monde.

Nous sommes heureux de travailler avec les instances de consultation agissantes, dans un esprit de collaboration et de réflexion commune, pour l'élaboration d'une politique renouvelée qui soit à l'image des principes que nous

défendons. Nous poursuivrons d'ailleurs notre travail de concertation cet été en vue de déposer une version finale du mémoire plus étoffée, à la fin août.

Les comités de Culture Montréal ayant participé à l'exercice de consultation autour du renouvellement de la Politique culturelle du Québec :

Comité sur la citoyenneté culturelle des jeunes

Président : André Leclerc, membre du C.A. de Culture Montréal, associé, Gagné Leclerc Groupe Conseil
Sylvie Beaupré, coordonnatrice, Une école montréalaise pour tous
Frédéric Bélanger, membre du C.A. de Culture Montréal, comédien et président du C.A., Festival Petits bonheurs
Élodie Choqueux, chef de la programmation, culture, éducation et loisirs, TOHU
Émilie Dion, Gestionnaire de domaine, Arts et culture, Fusion Jeunesse
Fanny Guérin, Forum jeunesse de l'île de Montréal et Diversité Artistique Montréal
Aïda Kamar, présidente Vision Diversité et partenaire de la Commission Scolaire Marguerite Bourgeoys (CSMB)
Dominique Leduc, membre du C.A. de Culture Montréal, comédienne et Conseil québécois du théâtre
Pierre-Paul Savoie, directeur général et artistique, PPS Danse
Isabelle Tanguay, responsable du programme de mentorat culturel Passeurs de rêves, Culture pour tous

Comité diversité ethnoculturelle et valorisation de la langue française

Président : Guy Rodgers, directeur exécutif, ELAN (English Language Arts Network)
André Dudemaine, membre du C.A. de Culture Montréal, directeur des activités culturelles, Terres en Vues – Société pour la diffusion de la culture autochtone
Aïda Kamar, présidente Vision Diversité et partenaire de la Commission Scolaire Marguerite Bourgeoys (CSMB)
Jérôme Pruneau, directeur général Diversité Artistique Montréal
Damian Nisenson, membre du C.A. de Culture Montréal, musicien et directeur artistique, Malasartes
Iulia-Anamaria Salagor, chargée de projets diversité dans les arts, Conseil des Arts de Montréal
Philippe Tsaronséré Meilleur, directeur général Centre de développement communautaire autochtone à Montréal
Michael Toppings, directeur général et artistique Montréal, arts interculturels (M.A.I)

Comité numérique

Président : Alain Saulnier, membre du C.A. de Culture Montréal, journaliste et conférencier
Richard Prieur, directeur général, Association nationale des éditeurs de livres
Myriam Achard, membre du C.A. de Culture Montréal, directrice des relations publiques et des communications, Centre Phi
Ségolène Roederer, membre du C.A. de Culture Montréal, directrice générale, Québec Cinéma
Jérôme Payette, directeur général, Association des professionnels de l'édition musicale
Luc Fortin, membre du C.A. de Culture Montréal, président Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
Stéphane Gilker, avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, des technologies de l'information et du divertissement
Frédéric Bélanger, membre du C.A. de Culture Montréal, comédien et président du C.A., Festival Petits bonheurs
Jérôme Hellio, membre du C.A. de Culture Montréal, consultant en stratégie numérique et en médias interactifs
Damian Nisenson, membre du C.A. de Culture Montréal, musicien et directeur artistique, Malasartes

Comité Grands projets et aménagement du territoire (GPAT)

Président : Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal, et membre du C.A. de Culture Montréal
Claude Beaulac, urbaniste
Coralie Deny, directrice générale, Conseil régional de l'environnement
Elizabeth-Ann Doyle, directrice générale et artistique, MU
André Dudemaine, président et directeur des activités culturelles, Terres en vues, et membre du C.A. de Culture Montréal
Alain Dufour, directeur général délégué, Mission Design
Louise Hodder, Vivacité
Manon Lapointe, directrice générale, Société des musées de Montréal
Paul Lewis, vice-doyen et secrétaire de la Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
Philippe Lupien, associé, Lupien Matteau Inc.
Ron Rayside, architecte, Rayside | Labossière
Michel Sabourin, président, Club Soda